guide d'évaluation des risques professionnels dans le BTP



Pourquoi ce guide?...de?...

Le présent guide s'adresse essentiellement aux petites entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Ce guide n'est pas exhaustif. Il y a lieu de le compléter en fonction des risques particuliers rencontrés dans votre entreprise, et qui ne figureraient pas dans ce document.

La loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 et le décret d'application n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 font obligation au chef d'entreprise de réaliser **annuellement** une évaluation des risques professionnels dans son établissement, et de la transcrire dans un document unique.

En aucun cas il ne se substitue aux pièces écrites, adaptées à chaque chantier, que les dispositions réglementaires de la Coordination Sécurité et Protection de la Santé vous obligent à présenter : essentiellement le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS)

Il sera conservé dans votre entreprise et tenu à disposition des corps de contrôle, du médecin du travail et des instances représentatives du personnel si elles existent.

Principes généraux de prévention

(Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991)

- 1. Eviter les risques
- 2. Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités
- 3. Combattre les risques à la source
- 4. Adapter le travail à l'homme
- 5. Tenir compte de l'état d'évolution de la technique
- 6. Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux
- 7. Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants
- 8. Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle
- 9. Donner des instructions appropriées aux travailleurs

Glossaire

CACES:

Certificat d'Aptitude à la Conduite des Engins en Sécurité

CHSCT:

Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

CISSCT:

Collège Interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail

DICT:

Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux

DIUO:

Dossier d'Intervention Ultérieure sur l'Ouvrage

DMLT:

Dossier de Maintenance des Lieux de Travail

PGC:

Plan Général de Coordination

PPSPS

Plan Particulier de Sécurité et Protection de la Santé



L'évaluation des risques professionnels (EvRP) : une question de méthode !

Ce guide a pour ambition d'aider le chef d'entreprise à organiser la prévention et à intégrer la protection de la santé et la sécurité au

travail, dans la gestion quotidienne. Évaluer les risques potentiels au poste de travail, avant la survenance de dysfonctionnements, d'accidents ou de maladies professionnelles, est un préalable indispensable pour construire un plan d'actions de prévention pertinent. Quel que soit l'outil mis en œuvre pour conduire une évaluation des risques professionnels -et ce guide est un outil parmi d'autres- la CRAM Alsace-Moselle conseille de suivre une démarche structurée qui respecte quelques principes.

D'abord bien préparer l'action!

Comment présenter le projet aux salariés ? - Qui pilote l'action ? - Quel découpage des unités de travail ? - Comment les salariés sont-ils associés à l'action ? - Quel calendrier de travail ? - Quelles modalités de révision de l'évaluation ?...

Une démarche en 3 étapes

1. identifier les risques

C'est repérer tous les dangers auxquels peuvent être exposés les salariés.

Ce travail consiste à s'interroger sur :

- la nature des dangers
- le nombre de salariés potentiellement exposés
- le lieu, la durée d'exposition
- les circonstances d'exposition...

Comment procéder ?

- s'appuyer sur l'observation des situations de travail
- demander aux compagnons de décrire les situations dangereuses telles qu'ils les perçoivent.

2. hiérarchiser les risques

C'est faire une notation des risques identifiés en fonction de critères propres à l'entreprise (probabilité d'occurrence, gravité, fréquence,...)

Ce classement sert à débattre des priorités en vue de planifier les actions de prévention.

3. planifier les actions de prévention

C'est l'aboutissement logique des étapes précédentes. Les mesures de prévention adaptées aux risques doivent être discutées avec les représentants du personnel.

Le choix et la programmation des actions sont décidés par le chef d'entreprise.

Les 5 principes pour une EvRP réussie

le principe d'engagement

le chef d'entreprise affiche sa volonté vis-à-vis des salariés de réaliser une EvRP

le principe d'adaptabilité

le chef d'entreprise utilise des outils adaptés à sa situation. L'évolution de son entreprise l'amène à réactualiser la démarche produisant une évaluation la plus complète possible

le principe d'autonomie

le chef d'entreprise s'organise pour être autonome dans la réalisation de l'EvRP

le principe de participation

le chef d'entreprise associe les salariés à l'EvRP

le principe de finalité

l'EvRP a pour but d'aider le chef d'entreprise à décider des actions de prévention appropriées

Pour plus de précisions, reportez-vous à la fiche "mode d'emploi" du guide.



Le mode d'emploi

La manière de procéder proposée a fait ses preuves lors de nombreuses démarches d'évaluation ; elle pourra être adaptée au contexte propre de chaque entreprise.

La PHASE préparatoire

- Désigner le pilote de l'évaluation.
- Découper en unités de travail (notion d'équipes).
- Constituer des groupes de travail ayant une bonne connaissance du métier (Conducteur de travaux, chef de chantier, chef d'entreprise, compagnon, médecin du travail...) et expliquer les objectifs de l'action et le rôle de chacun.

Chaque groupe traitera de l'ensemble des fiches.

- Rassembler les principaux éléments concernant la sécurité, tels que :
 - dossier des accidents du travail (AT)
 - rapports de vérifications
 - dossiers CRAM, Inspection du travail, cotisations AT...
 - dossier sécurité, registre d'observation, ...
 - fiche d'entreprise de la médecine du travail.

Dès cette phase préparatoire, il est important de réfléchir aux modalités de communication des résultas dans l'entreprise et à la mise à jour annuelle de l'évaluation.

PHASE 1: l'identification des risques

- Traiter successivement toutes les questions.
- Répondre par OUI ou NON et justifier la réponse dans la partie commentaire.
- Si on ne sait pas ou si on a un doute : noter en commentaire où l'information peut être trouvée ou qui peut répondre.
- La question traitée met un risque en évidence (quel qu'il soit, important ou non, réel ou supposé : noter ce risque sur une feuille IDENTIFICATION en reportant le n° de la rubrique concernée (exemple en annexe 1).

Cette réflexion est primordiale pour l'identification des risques.

- Après avoir traité l'ensemble des chapitres, reprendre la fiche IDENTIFICATION, faire les regroupements qui s'imposent, compléter éventuellement avec les risques qui n'auraient pas été mentionnés.
- Dans une étape suivante, après enquête, revenir sur les questions restées en suspens, les instruire comme précédemment et enrichir la fiche IDENTIFICATION.

PHASE 2 : la hiérarchisation des risques

 Hiérarchiser ou classer les risques : cette réflexion doit se faire par un groupe de travail ; ce groupe peut être complété par d'autres compétences.

Il existe de nombreuses méthodes de classement des risques : certaines sont basées sur une approche quantitative (indice de criticité,...), d'autres, comme la technique du choix par vote, sont plus qualitatives et présentent l'avantage de la simplicité. Pour cela, chacun réfléchit, individuellement, aux 4 ou 5 (nombre à convenir) risques les plus importants de l'unité, sans se donner de restriction par rapport aux solutions.

Les critères à prendre en compte, sont :

- gravité des conséquences possibles
- facteurs aggravants
- nombre de salariés exposés
- fréquence et durée d'exposition
- probabilité d'événement
- nombre d'accidents, de maladies ou d'incidents liés à ce risque.

Ce travail de classement comporte forcément une part de subjectivité liée au vécu des participants et à leur perception du risque.

- Mettre en commun le résultat des réflexions : le risque recueillant le plus de suffrages est reporté en tête du document HIERARCHISATION et ainsi de suite (exemple en annexe 2).
- Classer les risques suivants, en adoptant la même méthode.

A l'issue de ce travail, on dispose d'un classement des priorités.

PHASE 3: le plan d'action

A ce stade, les priorités retenues par le ou les groupes de travail sont discutées avec les représentants du personnel, en vue de l'élaboration du plan d'actions par le chef d'entreprise.

- Construire le plan d'actions (exemple en annexe 3) en veillant à définir, pour chaque action :
 - son objectif, c'est à dire le résultat recherché,
 - le pilote de l'action,
 - le délai,
 - les moyens affectés.
- Informer le personnel des résultats de la démarche d'évaluation.



Fiche -

Préparation de chantier



1. PREPARATION DE CHANTIER

- Démarche préalable
- · Constructions neuves
- · Interventions sur ouvrages existants

2. ORGANISATION DE LA SECURITE

- · Organisation des secours
- Relations avec les partenaires
- Gestion de la sécurité sur les chantiers
- · Expression du personnel
- Vérification du matériel

3. RISQUES LIES AUX CHUTES

- Risques liés aux chutes de hauteur
- · Risques liés aux échafaudages

4. RISQUES LIES A L'ELECTRICITE

- Travaux à proximité des lignes électriques
- · Installations de chantier
- · Outillages et accessoires électriques

5. RISQUES LIES AUX CIRCULATIONS

- Travaux effectués sous circulation (voies publiques ou privées)
- Circulations sur chantiers (engins et piétons)
- Risques liés aux engins de chantiers

6. RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS

- · Manutentions mécaniques
- Manutentions manuelles

7. RISQUES LIES AUX INSTABILITES

- Risques liés aux éboulements
- Risques liés au renversement de matériels ou d'éléments de construction
- Risques liés aux chutes d'objets

8. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL

- Risques physiques
- Risques toxicologiques
- Risques incendie-explosion-asphyxie
- · Risques de noyade

9. TRANSPORT ET HYGIENE

- Transport du personnel
- Hygiène

10. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL-LE

ANNEXES

	Questions	Oui	Non	S/objet
7	11 DEMADELIE DDEALADLE.			
	1,1- DEMARCHE PREALABLE :			
	Vos salariés ont-ils passé la visite médicale du travail ?	Ш		
	 Prenez-vous en compte le coût de la sécurité dans les devis ? 			
	Avant le démarrage du chantier, existe-t-il une phase de préparation de chantier sur le plan de la sécurité ?			
	1,2- CONSTRUCTIONS NEUVES :			
	• Consultez-vous systématiquement le PGC ?			
	Consultez-vous systématiquement les PPSPS des autres entreprises ?			
	Participez-vous à l'inspection commune avec le Coordonnateur de Sécurité ?			
	Rédigez-vous un PPSPS adapté à chaque chantier ?			
	Elaborez-vous un plan d'installation pour chaque chantier ?			
	• Elaborez-vous un plan de circulation pour chaque chantier ?			
	1,3- INTERVENTIONS SUR OUVRAGES EXISTANTS :			
	Consultez-vous le DIUO et/ou le DMLT ?			
	• Rédigez-vous les plans de prévention avec les entreprises utilisatrices ?			



1. PREPARATION DE CHANTIER

- · Démarche préalable
- Constructions neuves
- · Interventions sur ouvrages existants

2. ORGANISATION DE LA SECURITE

- · Organisation des secours
- · Relations avec les partenaires
- Gestion de la sécurité sur les chantiers
- Expression du personnel
- Vérification du matériel

3. RISQUES LIES AUX CHUTES

- · Risques liés aux chutes de hauteur
- Risques liés aux échafaudages

4. RISQUES LIES A L'ELECTRICITE

- Travaux à proximité des lignes électriques
- Installations de chantier
- · Outillages et accessoires électriques

5. RISQUES LIES AUX CIRCULATIONS

- Travaux effectués sous circulation (voies publiques ou privées)
- Circulations sur chantiers (engins et piétons)
- · Risques liés aux engins de chantiers

6. RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS

- · Manutentions mécaniques
- Manutentions manuelles

7. RISQUES LIES AUX INSTABILITES

- Risques liés aux éboulements
- Risques liés au renversement de matériels ou d'éléments de construction
- Risques liés aux chutes d'objets

8. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL

- Risques physiques
- Risques toxicologiques
- Risques incendie-explosion-asphyxie
- · Risques de noyade

9. TRANSPORT ET HYGIENE

- Transport du personnel
- Hygiène

10. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL-LE

ANNEXES

Organisation de la sécurité



Questions	Oui	Non	S/objet
2,1- ORGANISATION DES SECOURS :			
Avez-vous des sauveteurs secouristes du travail ?			
Procédez-vous à leur recyclage annuel ?			
 Un plan d'organisation des secours est-il prévu sur chaque chantier? 			
 Avez-vous une armoire à pharmacie ou une trousse de secours par chantier? 			
• Les numéros de téléphone des secours sont-ils connus et affichés sur les lieux de travail ?			
2,2- RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES :			
• Y a-t-il un registre d'observations sur chaque chantier ?			
Avez-vous consulté les acteurs institutionnels de la Prévention ?			
1 - Inspection du travail			
2 - Service Prévention de la CRAM 3 - Médecine du Travail			
4 - OPPBTP 5 - Coordonnateur de Sécurité			
6 - Autres			
2,3- GESTION DE LA SECURITE SUR LE CHANTIER :			
Avez-vous du personnel chargé de la sécurité sur chaque chantier ?			
A défaut, votre personnel est-il sensibilisé à la sécurité ?			
• Le PPSPS est-il consultable sur chaque chantier ?			
• Est il utilisé par le chef de chantier ?			
 Donnez-vous priorité aux protections collectives sur les protections individuelles ? 			
2,4- EXPRESSION DU PERSONNEL :			
• Traitez-vous les observations du personnel ?			
Un représentant du personnel est-il désigné pour participer au CISSCT ?			
Celui-ci y est-il présent ? Si oui s'y exprime-t-il ?			
2,5- VERIFICATION DU MATERIEL :			
• Les matériels et engins sont-ils régulièrement contrôlés ?			



1. PREPARATION DE CHANTIER

- Démarche préalable
- Constructions neuves
- Interventions sur ouvrages existants

2. ORGANISATION DE LA SECURITE

- · Organisation des secours
- · Relations avec les partenaires
- Gestion de la sécurité sur les chantiers
- Expression du personnel
- Vérification du matériel

3. RISQUES LIES AUX CHUTES

- Risques liés aux chutes de hauteur
- · Risques liés aux échafaudages

4. RISQUES LIES A L'ELECTRICITE

- Travaux à proximité des lignes électriques
- Installations de chantier
- · Outillages et accessoires électriques

5. RISQUES LIES AUX CIRCULATIONS

- Travaux effectués sous circulation (voies publiques ou privées)
- Circulations sur chantiers (engins et piétons)
- · Risques liés aux engins de chantiers

6. RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS

- Manutentions mécaniques
- Manutentions manuelles

7. RISQUES LIES AUX INSTABILITES

- Risques liés aux éboulements
- Risques liés au renversement de matériels ou d'éléments de construction
- Risques liés aux chutes d'objets

8. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL

- · Risques physiques
- Risques toxicologiques
- · Risques incendie-explosion-asphyxie
- · Risques de noyade

9. TRANSPORT ET HYGIENE

- Transport du personnel
- Hygiène

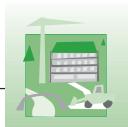
10. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL-LE

ANNEXES

Risques liés aux chutes



Questions	Oui	Non	S/objet
3,1- RISQUES LIES AUX CHUTES DE HAUTEUR : Utilisez-vous systématiquement des :			
Garde-corps (lisse, sous-lisse, plinthe) ?			
 Surfaces de recueil (rigides ou souples) équipées de : Auvents Filets Plates-formes, platelages 			
Dispositifs d'obturation des trémies ?			
Protections collectives sur les coffrages ?			
3,2- RISQUES LIES AUX ECHAFAUDAGES : (de pied, roulants, volants, sur tréteaux, sur consoles)			
 Le montage - démontage est-il effectué : par votre personnel ? par une entreprise spécialisée ? 			
Votre personnel de montage-démontage a-t-il reçu une formation adéquate ?			
• L'accès aux différents niveaux de travail de l'échafaudage est-il conçu en sécurité?			
 La stabilité de l'échafaudage est-elle réalisée par : Calage de pied Ancrage à la façade Contreventement 			
 Les échafaudages volants comportent-ils : Points de suspension résistants Accrochage de sécurité Contrepoids adéquats 			
Vérifiez-vous la stabilité de l'ouvrage existant ?			
 Le matériel est-il complet (garde-corps, goupille, treuils, câbles, etc.) en bon état et vérifié avant montage? 			
Après montage l'échafaudage est-il vérifié par une personne compétente de votre entreprise ?			
Après montage l'échafaudage est-il vérifié par un organisme qualifié ?			



1. PREPARATION DE CHANTIER

- · Démarche préalable
- Constructions neuves
- Interventions sur ouvrages existants

2. ORGANISATION DE LA SECURITE

- · Organisation des secours
- · Relations avec les partenaires
- Gestion de la sécurité sur les chantiers
- · Expression du personnel
- Vérification du matériel

3. RISQUES LIES AUX CHUTES

- Risques liés aux chutes de hauteur
- Risques liés aux échafaudages

4. RISQUES LIES A L'ELECTRICITE

- Travaux à proximité des lignes électriques
- · Installations de chantier
- · Outillages et accessoires électriques

5. RISQUES LIES AUX CIRCULATIONS

- Travaux effectués sous circulation (voies publiques ou privées)
- Circulations sur chantiers (engins et piétons)
- · Risques liés aux engins de chantiers

6. RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS

- Manutentions mécaniques
- Manutentions manuelles

7. RISQUES LIES AUX INSTABILITES

- Risques liés aux éboulements
- Risques liés au renversement de matériels ou d'éléments de construction
- Risques liés aux chutes d'objets

8. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL

- Risques physiques
- Risques toxicologiques
- Risques incendie-explosion-asphyxie
- · Risques de noyade

9. TRANSPORT ET HYGIENE

- · Transport du personnel
- Hygiène

10. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL-LE

ANNEXES

Risques liés à l'électricité



Questions	Oui	Non	S/objet
4,1- TRAVAUX A PROXIMITE DES LIGNES ELECTRIQUES :			
Faites-vous systématiquement la démarche de déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) auprès des concessionnaires des réseaux?			
• Faites-vous systématiquement les demandes pour obtenir la consignation de la ligne ?			
 Les distances de sécurité par rapport aux lignes aériennes (3 ou 5m) et enterrées (1,5m) sont-elles respectées (grues, échafaudages roulants, engins, tapis de livraison de béton) ? 			
 Des gainages de câbles en basse tension, ou des écrans ou gabarits sont-ils mis en place pour respecter les distances de sécurité lorsque cela est nécessaire ? 			
 Avez-vous au moins un salarié habilité H0B0 lui donnant capacité de travailler au voisinage de lignes électriques enterrées ? 			
4,2- INSTALLATIONS DE CHANTIER :			
• Utilisez-vous systématiquement un différentiel 30 mA en tête d'installation ?			
• En cas de travaux en vide sanitaire ou locaux très humides utilisez vous de la très basse tension de sécurité ?			
 L'installation électrique de chantier est-elle vérifiée : par un organisme agréé ? par une personne compétente de l'entreprise ? celle-ci est-elle habilitée ? 			
Avant utilisation d'une installation existante, vous assurez-vous de la conformité de celle-ci?			
4,3- OUTILLAGES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES :			
L'outillage électroportatif présente-t-il des indices de protection conformes aux normes ?			
• Les cordons et fiches sont-ils conformes aux normes ?			



5

1. PREPARATION DE CHANTIER

- Démarche préalable
- Constructions neuves
- Interventions sur ouvrages existants

2. ORGANISATION DE LA SECURITE

- · Organisation des secours
- Relations avec les partenaires
- Gestion de la sécurité sur les chantiers
- Expression du personnel
- Vérification du matériel

3. RISQUES LIES AUX CHUTES

- Risques liés aux chutes de hauteur
- Risques liés aux échafaudages

4. RISQUES LIES A L'ELECTRICITE

- Travaux à proximité des lignes électriques
- · Installations de chantier
- · Outillages et accessoires électriques

5. RISQUES LIES AUX CIRCULATIONS

- Travaux effectués sous circulation (voies publiques ou privées)
- Circulations sur chantiers (engins et piétons)
- Risques liés aux engins de chantiers

6. RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS

- · Manutentions mécaniques
- Manutentions manuelles

7. RISQUES LIES AUX INSTABILITES

- Risques liés aux éboulements
- Risques liés au renversement de matériels ou d'éléments de construction
- Risques liés aux chutes d'objets

8. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL

- · Risques physiques
- Risques toxicologiques
- Risques incendie-explosion-asphyxie
- · Risques de noyade

9. TRANSPORT ET HYGIENE

- Transport du personnel
- Hygiène

10. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL-LE

ANNEXES

Risques liés aux circulations



Questions	Oui	Non	S/objet
5.1 : TRAVAUX EFFECTUES SOUS CIRCULATION : (voies publiques ou privées)			
Faites-vous systématiquement une demande de permission de voirie auprès des services compétents (commune, département, État) ?			
Connaissez-vous la signalisation de chantier à mettre en place suivant le type de voirie et l'empiètement sur la voirie ?			
Utilisez-vous les panneaux ou le matériel de signalisation adaptés ?			
Vérifiez-vous l'état de ce matériel ?			
• Prenez-vous en compte les risques lors de la pose et de la dépose des éléments de signalisation temporaire ?			
5.2 : CIRCULATIONS SUR CHANTIERS : (engins et piétons)			
Les protections collectives sur le chantier sont-elles ou remises en place lorsque les nécessités du travail impliquent leur enlèvement provisoire ?			
 Les zones à risques sont-elles correctement protégées ou signalées ou matériellement interdites d'accès ? 			
5.3 : RISQUES LIES AUX ENGINS DE CHANTIERS :			
Le matériel de l'entreprise est-il équipé des dispositifs de sécurité : - avertisseur de recul sonore ou lumineux ? - cabine de protection contre l'écrasement ?			
Ce matériel est-il entretenu régulièrement ?			
Le personnel de conduite est-il titulaire d'un CACES ?			



6

1. PREPARATION DE CHANTIER

- Démarche préalable
- Constructions neuves
- Interventions sur ouvrages existants

2. ORGANISATION DE LA SECURITE

- · Organisation des secours
- Relations avec les partenaires
- Gestion de la sécurité sur les chantiers
- · Expression du personnel
- Vérification du matériel

3. RISQUES LIES AUX CHUTES

- Risques liés aux chutes de hauteur
- Risques liés aux échafaudages

4. RISQUES LIES A L'ELECTRICITE

- Travaux à proximité des lignes électriques
- · Installations de chantier
- · Outillages et accessoires électriques

5. RISQUES LIES AUX CIRCULATIONS

- Travaux effectués sous circulation (voies publiques ou privées)
- Circulations sur chantiers (engins et piétons)
- Risques liés aux engins de chantiers

6. RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS

- Manutentions mécaniques
- Manutentions manuelles

7. RISQUES LIES AUX INSTABILITES

- Risques liés aux éboulements
- Risques liés au renversement de matériels ou d'éléments de construction
- Risques liés aux chutes d'objets

8. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL

- Risques physiques
- Risques toxicologiques
- Risques incendie-explosion-asphyxie
- · Risques de noyade

9. TRANSPORT ET HYGIENE

- Transport du personnel
- Hygiène

10. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL-LE

ANNEXES

Risques liés aux manutentions



Etes-vous équipé de matériel de levage adapté ? grue	Questions	Oui	Non	S/objet
- grue - pelles hydrauliques équipées de clapets anti-retour - monte-matériaux - chèvres - potences - treuils - palans - pont-roulants - transpalettes - chariots automoteurs - autres - Le personnel affecté à l'utilisation de certains de ces matériels est-il titulaire des CACES adéquats? - Ce matériel et les apparaux de levage (élingues, palonniers, chaînes, crochets,,,) sont-ils vérifiés périodiquement? - Le personnel affecté à ces tâches a-t-il reçu une formation spécifique? - Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles? - Votre personnel a-t-il été formé	6,1- MANUTENTIONS MECANIQUES :			
- pelles hydrauliques équipées de clapets anti-retour	• Etes-vous équipé de matériel de levage adapté ?			
- monte-matériaux	- grue			
- chèvres - potences - treuils - palans - pont-roulants - transpalettes - chariots automoteurs - autres - Le personnel affecté à l'utilisation de certains de ces matériels est-il titulaire des CACES adéquats? - Ce matériel et les apparaux de levage (élingues, palonniers, chaînes, crochets,,,) sont-ils vérifiés périodiquement? - Le personnel affecté à ces tâches a-t-il reçu une formation spécifique? - Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles? - Votre personnel a-t-il été formé	- pelles hydrauliques équipées de clapets anti-retour			
- potences	- monte-matériaux			
- treuils - palans - pont-roulants - transpalettes - chariots automoteurs - autres - Le personnel affecté à l'utilisation de certains de ces matériels est-il titulaire des CACES adéquats? - Ce matériel et les apparaux de levage (élingues, palonniers, chaînes, crochets,,,) sont-ils vérifiés périodiquement? - Le personnel affecté à ces tâches a-t-il reçu une formation spécifique? - Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles? - Votre personnel a-t-il été formé	- chèvres			
- palans - pont-roulants - transpalettes - chariots automoteurs - autres - Le personnel affecté à l'utilisation de certains de ces matériels est-il titulaire des CACES adéquats? - Ce matériel et les apparaux de levage (élingues, palonniers, chaînes, crochets,,,) sont-ils vérifiés périodiquement? - Le personnel affecté à ces tâches a-t-il reçu une formation spécifique? - Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles? - Votre personnel a-t-il été formé	- potences			
- pont-roulants - transpalettes - chariots automoteurs - autres • Le personnel affecté à l'utilisation de certains de ces matériels est-il titulaire des CACES adéquats? • Ce matériel et les apparaux de levage (élingues, palonniers, chaînes, crochets,,,) sont-ils vérifiés périodiquement? • Le personnel affecté à ces tâches a-t-il reçu une formation spécifique? • Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles? • Votre personnel a-t-il été formé	- treuils			
- transpalettes - chariots automoteurs - autres - Le personnel affecté à l'utilisation de certains de ces matériels est-il titulaire des CACES adéquats? - Ce matériel et les apparaux de levage (élingues, palonniers, chaînes, crochets,,,) sont-ils vérifiés périodiquement? - Le personnel affecté à ces tâches a-t-il reçu une formation spécifique? - Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles? - Votre personnel a-t-il été formé	- palans			
- chariots automoteurs - autres • Le personnel affecté à l'utilisation de certains de ces matériels est-il titulaire des CACES adéquats? • Ce matériel et les apparaux de levage (élingues, palonniers, chaînes, crochets,,,) sont-ils vérifiés périodiquement? • Le personnel affecté à ces tâches a-t-il reçu une formation spécifique? • Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles? • Votre personnel a-t-il été formé	- pont-roulants			
- autres - Le personnel affecté à l'utilisation de certains de ces matériels est-il titulaire des CACES adéquats? - Ce matériel et les apparaux de levage (élingues, palonniers, chaînes, crochets,,,) sont-ils vérifiés périodiquement? - Le personnel affecté à ces tâches a-t-il reçu une formation spécifique? - Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles? - Votre personnel a-t-il été formé	- transpalettes			
Le personnel affecté à l'utilisation de certains de ces matériels est-il titulaire des CACES adéquats? Ce matériel et les apparaux de levage (élingues, palonniers, chaînes, crochets,,,) sont-ils vérifiés périodiquement? Le personnel affecté à ces tâches a-t-il reçu une formation spécifique? 6,2- MANUTENTIONS MANUELLES: Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles? Votre personnel a-t-il été formé	- chariots automoteurs			
de ces matériels est-il titulaire des CACES adéquats? • Ce matériel et les apparaux de levage (élingues, palonniers, chaînes, crochets,,,) sont-ils vérifiés périodiquement? • Le personnel affecté à ces tâches a-t-il reçu une formation spécifique? • Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles? • Votre personnel a-t-il été formé	- autres			
Ce matériel et les apparaux de levage (élingues, palonniers, chaînes, crochets,,,) sont-ils vérifiés périodiquement? Le personnel affecté à ces tâches a-t-il reçu une formation spécifique? 6,2- MANUTENTIONS MANUELLES: Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles? Votre personnel a-t-il été formé				
une formation spécifique ? 6,2- MANUTENTIONS MANUELLES: • Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles ? • Votre personnel a-t-il été formé	palonniers, chaînes, crochets,,,)			
Avez-vous étudié et mis en place des solutions mécanisées permettant la réduction des manutentions manuelles ? Votre personnel a-t-il été formé				
mécanisées permettant la réduction	6,2- MANUTENTIONS MANUELLES :			
	mécanisées permettant la réduction			



1. PREPARATION DE CHANTIER

- Démarche préalable
- Constructions neuves
- · Interventions sur ouvrages existants

2. ORGANISATION DE LA SECURITE

- · Organisation des secours
- Relations avec les partenaires
- Gestion de la sécurité sur les chantiers
- Expression du personnel
- Vérification du matériel

3. RISQUES LIES AUX CHUTES

- · Risques liés aux chutes de hauteur
- Risques liés aux échafaudages

4. RISQUES LIES A L'ELECTRICITE

- Travaux à proximité des lignes électriques
- Installations de chantier
- · Outillages et accessoires électriques

5. RISQUES LIES AUX CIRCULATIONS

- Travaux effectués sous circulation (voies publiques ou privées)
- Circulations sur chantiers (engins et piétons)
- Risques liés aux engins de chantiers

6. RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS

- · Manutentions mécaniques
- Manutentions manuelles

7. RISQUES LIES AUX INSTABILITES

- · Risques liés aux éboulements
- Risques liés au renversement de matériels ou d'éléments de construction
- Risques liés aux chutes d'objets

8. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL

- Risques physiques
- Risques toxicologiques
- Risques incendie-explosion-asphyxie
- · Risques de noyade

9. TRANSPORT ET HYGIENE

- Transport du personnel
- Hygiène

10. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL-LE

ANNEXES

Risques liés aux instabilités



Questions	Oui	Non	S/objet
7,1- RISQUES LIES AUX EBOULEMENTS :			
Lors de la construction d'ouvrages enterrés, nécessitant l'ouverture d'une tranchée ou d'une fouille, des précautions telles que :			
Lors de réalisation de tranchées, des précautions particulières telles que :			
7,2- RISQUES LIES AU RENVERSEMENT DE MATERIELS OU D'ELEMENTS DE CONSTRUCTION :			
Tant en phase de stockage, ou lors de leur mise en œuvre, la stabilité des éléments suivants : - coffrages - éléments préfabriqués - ouvrages en phase provisoire est-elle systématiquement assurée ?			
• Les étaiements de construction en phase provisoire font-ils l'objet de notes de calcul et de plans de réalisation ?			
Le montage et le démontage des étaiements font-ils l'objet de modes opératoires particuliers ?			
En cas de travail par grand vent : - disposez-vous d'anémomètres et de moyens d'alerte ? - avez-vous donné au personnel des consignes particulières ?			
7,3- RISQUES LIES AUX CHUTES D'OBJETS : • Mettez-vous en place du matériel de protection contre les chutes d'objets ?			



Fiche O

1. PREPARATION DE CHANTIER

- Démarche préalable
- Constructions neuves
- · Interventions sur ouvrages existants

2. ORGANISATION DE LA SECURITE

- · Organisation des secours
- · Relations avec les partenaires
- Gestion de la sécurité sur les chantiers
- Expression du personnel
- Vérification du matériel

3. RISQUES LIES AUX CHUTES

- Risques liés aux chutes de hauteur
- Risques liés aux échafaudages

4. RISQUES LIES A L'ELECTRICITE

- Travaux à proximité des lignes électriques
- · Installations de chantier
- · Outillages et accessoires électriques

5. RISQUES LIES AUX CIRCULATIONS

- Travaux effectués sous circulation (voies publiques ou privées)
- Circulations sur chantiers (engins et piétons)
- Risques liés aux engins de chantiers

6. RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS

- Manutentions mécaniques
- Manutentions manuelles

7. RISQUES LIES AUX INSTABILITES

- · Risques liés aux éboulements
- Risques liés au renversement de matériels ou d'éléments de construction
- Risques liés aux chutes d'objets

8. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL

- · Risques physiques
- Risques toxicologiques
- · Risques incendie-explosion-asphyxie
- · Risques de noyade

9. TRANSPORT ET HYGIENE

- Transport du personnel
- Hygiène

10. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL-LE

ANNEXES

Risques liés à l'environnement des lieux de travail



Questions	Oui	Non	S/objet
8,1- RISQUES PHYSIQUES :			
Existe-t-il des postes de travail exposant les salariés à des niveaux de bruit :			
supérieurs à 85 dB(A) (seuil d'alerte) ?supérieurs à 90 dB(A) ?			
• Le matériel utilisé est-il correctement insonorisé ?			
Des équipements particuliers sont-ils utilisés (marteaux antivibratiles, sièges antivibratiles) ?			
L'éclairage des zones de travail est-il satisfaisant (postes de travail, circulations) ?			
• Les risques de brûlure lors de l'application de certains produits sont-ils bien évalués ?			
8,2- RISQUES TOXICOLOGIQUES :			
 Possédez-vous toutes les fiches de données de sécurité (à demander aux fournisseurs) des produits employés sur les chantiers? 			
• Les avez-vous transmises : - au Médecin du Travail ? - au CHSCT ou aux Délégués du Personnel ?			
Connaissez-vous l'étiquetage des produits chimiques et dangereux ?			
• Les produits que vous utilisez sont-ils systématiquement étiquetés ?			
Ces produits sont-ils correctement stockés ?			
Ces produits sont-ils correctement utilisés ?			
 Les produits utilisés ou les travaux exécutés dégagent-ils des vapeurs, des poussières, des fumées (peinture, soudage) ? 			
• Si oui, avez-vous mis en place des extractions :			
• Vos salariés sont-ils formés et sensibilisés à ces risques ?			



Fiche Suit

Risques liés à l'environnement des lieux de travail



Questions	Oui	Non	S/objet
8,3- RISQUES INCENDIE - EXPLOSION - ASPHYXIE :			
• Employez-vous des matières ou des produits inflammables ?			
 Utilisez-vous des sources de chaleur susceptibles de déclencher un incendie ? 			
• Utilisez-vous la procédure de permis de feu ?			
 En cas de risque d'explosion ou d'asphyxie, avez-vous les moyens de déceler les risques explosimètre, détecteur d'atmosphère) ? 			
 Les locaux de travail sont-ils équipés pour la lutte contre l'incendie ? 			
• Un plan d'évacuation est-il défini et testé ?			
Avez-vous associé les pompiers à vos démarches ?			
8,4- RISQUES DE NOYADE :			
• En cas de travaux en dessous ou à proximité de l'eau, des protections sont-elles prévues (bouées, barques, filets, alarme,,,)?			



Fiche C

1. PREPARATION DE CHANTIER

- Démarche préalable
- Constructions neuves
- Interventions sur ouvrages existants

2. ORGANISATION DE LA SECURITE

- · Organisation des secours
- Relations avec les partenaires
- Gestion de la sécurité sur les chantiers
- Expression du personnel
- Vérification du matériel

3. RISQUES LIES AUX CHUTES

- Risques liés aux chutes de hauteur
- · Risques liés aux échafaudages

4. RISQUES LIES A L'ELECTRICITE

- Travaux à proximité des lignes électriques
- · Installations de chantier
- · Outillages et accessoires électriques

5. RISQUES LIES AUX CIRCULATIONS

- Travaux effectués sous circulation (voies publiques ou privées)
- Circulations sur chantiers (engins et piétons)
- · Risques liés aux engins de chantiers

6. RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS

- · Manutentions mécaniques
- Manutentions manuelles

7. RISQUES LIES AUX INSTABILITES

- Risques liés aux éboulements
- Risques liés au renversement de matériels ou d'éléments de construction
- Risques liés aux chutes d'objets

8. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL

- · Risques physiques
- Risques toxicologiques
- Risques incendie-explosion-asphyxie
- · Risques de noyade

9. TRANSPORT ET HYGIENE

- · Transport du personnel
- Hygiène

10. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL-LE

ANNEXES



Transport et hygiène

Questions	Oui	Non	S/objet
9,1- TRANSPORT DU PERSONNEL :			
• Le personnel utilise-t-il des véhicules de l'entreprise pour aller sur les chantiers ?			
Ces véhicules sont-ils correctement aménagés (cloison séparative entre la cabine et le stockage du matériel, galerie,,,) ?			
• Les véhicules sont-ils régulièrement entretenus ?			
9,2- HYGIENE :			
 Les salariés disposent-ils sur chaque chantier : de W.C. ? d'un local-vestiaire ? d'un lavabo avec savon ? 			
Un point d'eau est-il mis à disposition sur chaque chantier ?			
Des dispositions sont-elles mises en place pour la prise des repas (local réfectoire,,,) ?			
La mise à disposition de boissons fraîches non alcoolisées est-elle prévue ?			



1. PREPARATION DE CHANTIER

- · Démarche préalable
- Constructions neuves
- Interventions sur ouvrages existants

2. ORGANISATION DE LA SECURITE

- · Organisation des secours
- · Relations avec les partenaires
- · Gestion de la sécurité sur les chantiers
- · Expression du personnel
- · Vérification du matériel

3. RISQUES LIES AUX CHUTES

- · Risques liés aux chutes de hauteur
- Risques liés aux échafaudages

4. RISQUES LIES A L'ELECTRICITE

- Travaux à proximité des lignes électriques
- · Installations de chantier
- · Outillages et accessoires électriques

5. RISQUES LIES AUX CIRCULATIONS

- Travaux effectués sous circulation (voies publiques ou privées)
- Circulations sur chantiers (engins et piétons)
- · Risques liés aux engins de chantiers

6. RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS

- · Manutentions mécaniques
- · Manutentions manuelles

7. RISQUES LIES AUX INSTABILITES

- · Risques liés aux éboulements
- Risques liés au renversement de matériels ou d'éléments de construction
- Risques liés aux chutes d'objets

8. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL

- Risques physiques
- Risques toxicologiques
- · Risques incendie-explosion-asphyxie
- · Risques de noyade

9. TRANSPORT ET HYGIENE

- · Transport du personnel
- Hygiène

10. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL-LE

ANNEXES

Equipement de protection individuelle (E.P.I.)





Identification des risques

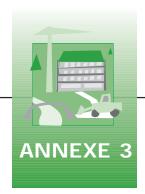
Liste des risques repérés	Références du questionnaire



Hiérarchisation des risques

Classement des risques repérés par importance décroissante

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	



Plan d'action

CONTRÔLE	EFFETS OBSERVÉS													
	DATE DE RÉALISATION													
ENREGISTREMENT	COÛT PRÉVISIONNEL													
	RESPONSABLE DE LA RÉALISATION													
	DÉLAIS DE RÉALISATION PRÉVUS													
	CONCERNANT (POSTE, EQUIPE, ATELIER)													
	MESURES RETENUES													

LA PRÉVENTION
ET GESTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS,
UN PARTENAIRE
POUR LA MAÎTRISE
DES RISQUES

- L'ASSUREUR SOCIAL DES ENTREPRISES CONTRE LES RISQUES PROFESSIONNELS

- UNE STRUCTURE DÉCENTRALISÉE POUR AIDER LES ENTREPRISES À MAÎTRISER LES RISQUES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DE MALADIES PROFESSIONNELLES

Siège

STRASBOURG : Tél. 03 88 14 33 00 Télécopie 03 88 23 54 13 14 rue Adolphe Seyboth BP 10392 67010 STRASBOURG CEDEX

Circonscriptions départementales

MOSELLE : Tél. 03 87 66 86 22 Télécopie 03 87 55 98 65 3 place du Roi George BP 31062 57036 METZ CEDEX 01

Espace Prévention: Tél. 03 87 66 90 99

BAS-RHIN: Tél. 03 88 14 33 00 Télécopie 03 88 23 54 13 14 rue Adolphe Seyboth BP 10392 67010 STRASBOURG CEDEX

Espace Prévention: Tél. 03 88 14 33 00 18 rue Adolphe Seyboth

HAUT-RHIN : Tél. 03 89 21 62 20 Télécopie 03 89 21 62 21 11 avenue De Lattre de Tassigny BP 70488 68018 COLMAR CEDEX

diagnostics et conseils techniques, contrôle, formation, documentation

détermination du taux de la cotisation "accidents du travail", aides financières

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS,



un service de la CRAM Alsace-Moselle

www.cram-alsace-moselle.fr